



Date : 02 mars 2022

Titre : Mise à niveau sismique et au périmètre pour le Bureau de représentation du Canada auprès des autorités palestiniennes, Ramallah, Territoires palestiniens

Numéro de l'avis d'appel d'offres : 22-201521

Les questions et réponses suivantes sont en lien avec le document d'appel d'offre susmentionné.

Questions & Réponses # 1

- Q1.** À l'annexe B – Critères techniques obligatoires, B2 Capacité d'opérer dans les Territoires palestiniens, est-ce qu'il y a une documentation spécifique que le MAECD recherche comme « preuve de partenariat » ?
- R1.** La preuve de partenariat peut être sous la forme d'une confirmation écrite à l'effet que la proposition est soumise au nom d'un partenariat qui regroupe une entreprise située à l'extérieur du Territoire palestiniens et une autre qui œuvre en Territoires palestiniens et qui détient les autorisations requises pour construire dans ce territoire. Cette confirmation doit être signés par les deux parties et être jointes aux documents soumis.

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.